

APPELS À TÉMOIGNAGES

Diffusion du 2 octobre 2021

➡ **VOLTBOX**

Cet appareil électrique doit vous permettre de réaliser des économies d'énergie. Vous l'avez installé à votre domicile.

➡ **LURINEX.COM ou MALOREX.COM**

Vous avez effectué une commande sur l'un de ces deux sites.

➡ **REMISES ET PRIVILÈGES**

REMISES ET PRIVILÈGES, exploité par la société luxembourgeoise GWP, se flatte d'être le portail du shopping et des bonnes affaires.

Vous vous êtes inscrit pour bénéficier des avantages annoncés.

➡ **ASPIRATEUR NEATRON (ÉLITE BIEN-ÊTRE)**

Suite à une parution publicitaire dans un magazine de programmes télévisés, vous avez commandé auprès d'ÉLITE BIEN-ÊTRE un « incroyable robot aspirateur NEATRON Purize 5 en 1 » (au prix de 99,99 €).

Délais de livraison, efficacité de l'appareil, relations avec le SAV : faites-nous part de votre appréciation (satisfaction ou mécontentement).

➡ **INSTITUT ACTISCIENCE : ÉTUDE SUR LE SOMMEIL**

Vous avez répondu à une "enquête nationale sur le sommeil", avec à la clef une montre connectée en cadeau. Cette proposition n'émane pas d'un organisme officiel mais de l'INSTITUT ACTISCIENCE.

➡ **ARNAQUES EN TOUS GENRES**

Une prochaine émission de l'émission Grands Reportages (TF1) s'intéressera aux arnaques de la consommation :

- Vous, ou vos enfants, avez été victimes d'une arnaque sur un réseau social (Facebook, Instagram ou autres) ayant entraîné une perte importante d'argent
- Vous avez été victime d'une annonce frauduleuse sur un site internet
- Vous avez été victime d'une arnaque aux fausses locations immobilières (vacances, études)

Que vous en soyez satisfait ou mécontent,
votre témoignage intéresse le Réseau anti-arnaques.
Écrire à : Réseau anti-arnaques, BP 40179, 79305 PARTHENAY cedex
(courriel : temoignage@arnaques-infos.org).

La gestion des appels à témoignages a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL enregistrée sous le numéro 1353408. Les appels à témoignages visent à connaître le niveau de satisfaction des consommateurs par rapport aux prestations du professionnel concerné..